

P.V. DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 11 AVRIL 2015 A MAISONS-ALFORT

Présents : Mmes ALESSANDRA - AVENARD - JEGOU - MACHADO - PIQUEREL

Mrs: BREDIN - CALLEJON - DEBSKI - GODART - IMBERT

Absent excusé : M. BALLY

Le Président ouvre la séance à 11 heures.

Lecture du PV de la réunion précédente ; il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président fait lecture du rapport moral qu'il lira plus tard à l'A.G.

Il y détaille les modifications apportées sous sa Présidence depuis 1 an et encourage les membres présents à continuer à œuvrer dans le bon sens et à poursuivre l'effort accompli pour l'amélioration de la race qui nous est chère.

Le cas du chien mort à 1 an de cmd et récupéré à la SPA par D. PORTMANN est ensuite évoqué. Ce chien vient de chez S. LOSQ mais avec l'affixe « La Ferrière du Haut Clocher ».

RAPPORT FINANCIER :

S. DEBSKI informe le Comité du bilan 2014 qu'il développera cet après-midi à l'A.G.

DEBIT: 32.716,01 € CREDIT: 20.831,68 € soit une insuffisance de :

11.884,33 €.

Budget prévisionnel 2015 :

DEBIT: 26.200 € CREDIT: 21.950 €

INSUFFISANCE: 4.250 €

N.E. :

S. DEBSKI a contacté ROYAL CANIN pour les cartons d'expo, mais ils n'en ont plus. Il va donc démarcher d'autres personnes.

V. PIQUEREL détaille les tâches de chacun et finalise les derniers détails afin que tout soit bien au point avant la N.E.

Il y aura donc une réunion des délégués et des éleveurs le samedi après-midi à MOISENAY et les repas du samedi soir sont prévus à BLANDY-LES-TOURS.

Grâce aux engagements sur le site avec S. AVENARD et sur papier avec L. LECOUSTRE nous évitons de passer par CEDIA, avec les frais que cela génère.

La décoration du site incombe à S. MACHADO.

DIVERS :

Valérie BEJOTTES se porte candidate pour entrer au Comité en remplacement de L. JEUDY. Sa demande est acceptée à l'unanimité et sera mise à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion. (Poste affecté : recherche de nouveaux adhérents et relance des autres).

Le Président informe le Comité d'un courrier de la SCC dans laquelle il est notifié qu'un chien acheté oreilles coupées en copropriété avec un étranger ne peut être présenté en exposition.

Réponse de H. WIBLISHAUSER à notre courrier concernant la ZTP : Il confirme qu'aucune radio des hanches ne sera acceptée sans la signature du Président du DCF.

C. CALLEJON nous informe qu'il y aura à l'avenir des expos spéciales CACIB et CAC. Les juges seront sûrement des multi races.

COURRIERS :

Lecture des différents courriers reçus :

- Réponse de Farid KULIYEV à notre lettre concernant sa candidature de juge.
- Courrier de L. JEUDY. Franz BEJOTTES a déjà répondu.
- Lettre RAR à L. DUGARDIN lui demandant de rectifier certaines phrases dans les statuts de son association.
- Candidature de D. TACHAIN pour devenir juge. Il a déjà fait ses 4 secrétariats. Le Comité prend acte de sa candidature ; il doit maintenant passer l'examen de Club, l'examen de la SCC et faire ses assessorats avec des juges formateurs.
- Courrier de R. BREDIN au sujet de la charte et du TAN. (2 pts pour échographie CMD et 2 pts pour la classe travail) Le TAN et le BH sont acceptés car il peut y avoir des chiens étrangers et il ne faut pas qu'ils soient lésés.
 - R. Bredin souhaite que l'on ait le choix, lors du passage du TAN, entre la frabo et le costume comme cela se fait pour le TAT. Une vive discussion s'engage à ce sujet, un vote à main levée tranche les débats : 2 bulletins blancs, 4 pour et 4 contre. La modification n'est pas acceptée car la voix du Président compte double et elle fait partie des contre.

Le Président insiste sur un point : lors du passage du TAN l'H.A. doit agresser le maître et non pas le chien. Celui-ci doit garder son instinct naturel de défense du maître, inhérente à cette race et que le dobermann semble en train de perdre.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été abordés la séance est levée à 13h.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul GODART

Geneviève ALESSANDRA